



HAL
open science

HABEO QUID.../ HABEO QUOD...: variation libre ou originalité conditionnée?

Colette Bodelot

► **To cite this version:**

Colette Bodelot. HABEO QUID.../ HABEO QUOD...: variation libre ou originalité conditionnée?. Bolkestein, A.M., Kroon, C.H.M., Pinkster, H. Remmelink, H.W., Risselada, R. (éds). Theory and description in Latin linguistics. Selected Papers from the 11th International Colloquium on Latin Linguistics, Gieben, Amsterdam, pp. 25-40, 2002. <hal-03581607>

HAL Id: hal-03581607

<https://hal.science/hal-03581607v1>

Submitted on 1 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

*Habeo quid.../ habeo quod...:***variation libre ou originalité conditionnée?**

Colette Bodelot

Université de Clermont-Ferrand II et CUnLux

Summary

This paper is a comparative analysis of ‘*habeo* + indirect question’ and ‘*habeo* + relative clause in the subjunctive mood’. After a short description of both constructions, I firstly analyze clear-cut examples of each type. Then, unlike several studies that omit to classify formally ambiguous examples, I try, by way of diverse criteria based on statistical data, to identify such instances. A discussion of the constructions in individual authors from Plautus to Tacitus provides evidence proving that *habeo quid...* and *habeo quod* are not exact equivalents from a distributional point of view. Though both constructions do overlap occasionally under the constraint of historical, rhythmical and stylistic factors, they basically take two different forms: *quid/ cui dicam non habeo*, in the case of an indirect question, and *(non) habeo quod/ cui dicam*, in the case of a relative clause. These differences of configuration are relevant to the fundamental nature of the constructions involved. So the negative or non-negative use of *habeo*, the placing of the subordinate clause before or after *habeo* are due to specific syntactic or semantico-pragmatic features of either grammatical device. From a diachronic angle, the results obtained by this investigation may interest the construction *habeo* + infinitive, a forerunner of the periphrastic active future in the Romance languages, which is assumed to be originally related to *habeo quod* + subjunctive.

1. Introduction

Notre intérêt pour le tour *habeo quod* + subjonctif a été suscité par l’étude de J.M. Baños-Baños (1991) sur *quid est quod*, ... et celle d’A.-M. Chanet (1999) sur les subordonnées cursives en grec qui se situent entre complétives et relatives. Nous étant heurtée nous-même, lors de l’étude de l’interrogation indirecte (= i.i.) en latin (cf. Bodelot, 1987), à des tours ambigus comme *habeo unde dem*, où il paraît difficile de distinguer l’i.i. de la relative, nous avons décidé de procéder à

une étude comparative systématique de *habeo quid* et de *habeo quod*, en mettant en lumière à la fois les différences et les interférences.

Les éléments impliqués d'une façon constante dans les deux tours sont le verbe *habere*, un terme en **k*^w- et le morphème du subjonctif. Considérés chacun dans le contexte de leur apparition, ils véhiculent de part et d'autre un signifié différent.

2. Analyse différentielle

La différence la plus apparente, parce que se manifestant occasionnellement au niveau des signifiants, est celle qui existe entre marqueur interrogatif et marqueur relatif, p. ex. entre *quid* et *quod*.

Sur le plan syntaxique, les deux types de subordonnées impliquées sont censés s'insérer d'une façon différente dans la phrase. A preuve l'incidence variable du cataphorique : dans le cas d'une relative, le cataphorique *id* annonce le seul référent de *quod*; en présence de *quid* interrogatif, *id* annonce tout un contenu propositionnel. Soit ainsi avec deux verbes distincts régissant *id*:

- (1) Di faciant ut id bibatis, quod uos numquam transeat. (Pl. *Pers.* 823)
 └──────────┘
 'Fassent les dieux que vous buviez une chose qui vous reste dans le gosier.'
- (2) ...id... scire cupio quid loquantur... (Cic. *Att.* 9.2b.3)
 └──────────┘
 '...je désire savoir...(ceci, i.e.) ce qu'ils disent...'

Du point de vue sémantique, le verbe introducteur *habeo* qui nous intéresse ne peut pas avoir avec la proposition interrogative le sens concret dont il est susceptible au contact d'un relatif. Comparons sous ce rapport les deux exemples suivants:

- (3) Habeo quod gaudeam.
 "J'ai de quoi me réjouir."
- (4) Habeo quid gaudeam.
 "Je sais de quoi me réjouir."

Dans (3), *quod* peut désigner un objet physique et *habeo* a un sens concret; dans (4), *quid gaudeam* dénote forcément une entité abstraite et *habeo* réfère à une perception intellectuelle qui a pour objet le contenu de la subordonnée.

Quant au mode du subjonctif, il est dans une i.i. comme:

(5) ...nec quid faceret habebat; (Cic. *Ver.* 4.51)

‘...et il ne savait que faire’;

d’abord un morphème de subordination, qui, en présence de deux sujets coréférentiels, exprime ici de surcroît une valeur modale teintée d’une nuance délibérative.

Dans une relative, on a en principe le choix entre l’indicatif et le subjonctif. Ainsi dans:

(6) *habeas quod di danunt boni.* (Pl. *Rud.* 1229)

‘tu garderais le bien que les dieux te donnent.’

(7) ...*habet quod det,* ... (Pl. *Poen.* 833)

‘...il a de quoi donner, ...’

il existe une opposition significative entre l’indicatif, de valeur réelle, et le subjonctif, de valeur potentielle. Dans (6), la relative à l’indicatif “discrimine par sélection exclusive un référent qu’elle situe dans l’univers de discours” (cf. Lavency, 1998: 67). Dans (7), la relative au subjonctif désigne des êtres ou des choses par ‘une propriété distinctive’ (cf. *ibid.*: 65); il en découle pour la relative une interprétation indéfinie non spécifique (cf. Vester, 1989: 339; Meyers, 1992: 534-535).¹

3. Appréhension globale de la structure

¹ E. Vester (1989: 339) précise que ‘indéfini’ (= *non-definite*) signifie qu’il n’est pas question d’un référent particulier ou d’un groupe particulier de référents qui répondent à la description donnée par le contexte; ‘non-spécifique’ signifie que le référent n’est connu ni par le locuteur ni par le récepteur. D’après le même auteur (1989: 332-341), le subjonctif est ici de surcroît employé dans une relative restrictive, ce qui permet de distinguer la construction en question des relatives au subjonctif ayant le statut de complément ‘prédicatif’. Sur cette notion, cf. p. ex. Pinkster (1988: chap. VIII).

Cependant, appréhendées dans leur ensemble, les deux constructions peuvent apparaître comme approximativement équivalentes. A preuve, la transposition identique en français des phrases:

- (8) *quid agat...non habet.* (Cic. *Caec.* 71)
 ‘elle n’a pas le moyen d’agir.’ (trad. A. Boulanger)
- (9) *haberes quod defenderes;* (Cic. *Ver.* 4.28)
 ‘tu aurais un moyen de défense;’ (trad. G. Rabaud)

De cette situation signent responsables les facteurs suivants.

L’absence fréquente d’‘antécédent’ dans le tour *habeo quod faciam* a pour conséquence un rapprochement syntaxique avec la proposition complétive:² *quod faciam* partage avec *quid faciam* le statut nominal.³

Dans l’un et l’autre cas, on se trouve ensuite – nous l’avons vu – dans le domaine de la modalité. C’est le sème de virtualité du subjonctif qui rend possible la traduction par ‘pouvoir’ ou ‘devoir’, en fonction du contexte.

De surcroît, dans l’i.i., la perspective problématique est masquée du fait que *habeo quid* ne signifie pas ‘j’ai une question’ mais ‘j’ai la réponse à la question’. *Habeo quod faciam* signifiant de son côté qu’il y a pour x existence⁴ d’un objet qui peut ou, éventuellement, doit être fait,⁵ on voit à quel point la différence est ténue.

² Pour le grec, cf. Ch Janet (1999).

³ Sur les relatives nominal(isé)es, cf. p. ex. Serbat (1988: 39-43), Touratier (1994: 635-636), Lavency (1998: 57-78).

⁴ Le sens existentiel de *habere* a été mis en lumière par E. Benveniste (1960: 121 sqq.) et affiné par H.B. Rosén (1992) et B. García-Hernández (1993). C’est l’existence d’un bien par rapport à une personne qui donne lieu au sens de ‘avoir à sa disposition, posséder’; cf. l’équivalence: *mihi est = habeo*. Or, comme on n’a pas manqué de le remarquer, l’“assertion de l’existence permet (...) d’exprimer la possibilité” (cf. Ch Janet, 1999: 110-111), ce qui implique qu’un verbe à sens existentiel est particulièrement apte à engendrer une relative générique, à référence non spécifiée (cf. Lavency, 1998: 75). Voir à ce propos aussi Ernout et Thomas (1953²: 338-339) qui disent que “ce sont des expressions indiquant d’une manière toute générale qu’il y a ou qu’il n’y a pas une personne ou une chose à qui *puisse* se rapporter l’affirmation énoncée par la proposition relative: (...) *habeo quod* ‘j’ai de quoi’.”

Etant donné ces points de contact, on peut se poser la question suivante: les deux tours peuvent-ils commuter dans n'importe quel contexte ou bien l'apparition de l'un et de l'autre est-elle liée à des conditions déterminées?

4. Etude sur corpus

4.1. Données statistiques

Pour répondre à cette question, nous avons procédé à une étude sur corpus qui se fonde sur 14 auteurs de Plaute à Juvénal.⁶ Le tableau représenté ci-dessous inventorie trois types de propositions dépendant de *habeo*: celles qui sont formellement identifiables comme des i.i. (normalement introduites par *quid*); celles qui sont formellement identifiables comme des relatives (normalement introduites par *quod*); celles qui sont formellement ambiguës. Tous ces énoncés sont étudiés quant à la place que le verbe *habeo* occupe par rapport à la subordonnée en **k^w*-, l'ordre des mots s'avérant être – on le verra – un critère de classement pertinent.

⁵ La transposition par 'doit' correspond à un effet de sens contextuel. *Habeo quid faciam* signifie donc littéralement 'Je sais ce que je peux faire', *habeo quod faciam*, 'J'ai / il existe pour moi <quelque chose> que je peux faire.'

⁶ Les données ont été recueillies à l'aide de lexiques, d'index et de concordances (s.v. *habeo*): Pl.: G. Lodge; Ter.: P. McGlynn; Cic. *Disc.*: H. Merguet; Caes.: H. Merguet; E.G. Sihler; Lucr.: J. Paulson; Catul.: M.N. Wetmore; Sal.: A.W. Bennett; Verg.: H. Merguet; Liv.: D.W. Packard; Tib.: S. Govaerts; Sen. *Dial.*: R. Busa & A. Zampolli; Petr.: J. Segebade & E. Lommatzsch; Tac.: A. Gerber & A. Greef; Juv.: M. Dubrocard. Nous avons tenu compte des pronoms-adjectifs et des adverbes en **k^w*- introduisant la subordonnée. Tous les exemples ont été réexaminés dans une optique critique et classés selon les critères retenus.

Tableau 1

	i.i.	habeo		rel.	habeo		ambiguë	habeo		TOTAL
		préc.	suit		préc.	suit		préc.	suit	
Pl.	0	0	0	10	6	4	7	5	2	17
Ter.	1	0	1	3	3	0	6	6	0	10
Cic. <i>Disc.</i>	13	2	11	9	6	3	17	10	7	39
Caes.	0	0	0	0	0	0	4	1	3	4
Lucr.	1	0	1	0	0	0	3	3	0	4
Catul.	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1
Sal.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Verg.	1	0	1	0	0	0	1	0	1	2
Liv.	0	0	0	3	1	2	1	0	1	4
Tib.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sen. <i>Dial.</i>	0	0	0	3	3	0	12	11	1	15
Petr.	0	0	0	2	2	0	2	2	0	4
Tac.	0	0	0	2	2	0	0	0	0	2
Juv.	0	0	0	4	3	1	1	1	0	5
TOTAL	16	2	14	37	27	10	54	39	15	107
%	14,9	12,5	87,5	34,6	73	27	50,5	72,2	27,8	100

4.2. Interprétation des données

4.2.1. *quid*

Il ressort de ce tableau que *habeo quid* représente à peine 15 % de la population. Le fait qu'aucun exemple sûr d'i.i. n'est attesté chez Plaute s'inscrit en faux contre une affirmation de M. Leumann (1962: 67) constatant l'emploi courant des deux tours *habeo quod dicam/ quid dicam* dès Plaute.⁷ Si l'on fait abstraction des *Discours* de Cicéron, *habeo quid* n'est attesté que

⁷ Chez Plaute, les deux seuls exemples associant le verbe *habeo* à une interrogative en *quid* sont:

Nil habeo certi quid loquar; (*Mil.* 407)

'Je n'ai plus aucune certitude sur ce que je peux dire;'

Quid faciam? nihil habeo miser; (*Bac.* 634)

'Que faire? Je n'ai plus rien, pour mon malheur;'

Dans le premier exemple, l'expression *nil habeo certi*, modalisée par le génitif partitif, ne peut pas, à notre avis, être comparée à l'expression simple *non habeo quid*; dans le second exemple,

sporadiquement chez 3 auteurs du corpus, avec, à chaque fois, une seule occurrence. Les énoncés en question présentent les caractéristiques suivantes.

Dans 12 cas (soit 75 % des occurrences), le verbe recteur *habeo* est nié.⁸ La coréférence entre l'agent du verbe supérieur et celui de la subordonnée est de règle, sans pour autant être indispensable. A preuve les deux exemples suivants, le premier, avec, le second, sans identité des agents:

(10) nec quid speraret habebat. (Verg. *Ecl.* 2.2.)

‘et il ne savait quel espoir nourrir.’

(11) quorum utrumque quid a uero iam distet habebis. (Lucr. 1.758)

‘et tu sais déjà combien ces deux propositions sont loin du vrai.’ (trad. A. Ernout)

En ce qui concerne l'ordre des mots, le verbe *habeo* est dans 14 cas sur 16 (87,5 %) postposé. Dans les exemples où l'i.i. suit, sa postposition répond à des préoccupations d'ordre stylistique ou informationnel:

(12) Quod autem habebat uterque quid sequeretur, idcirco tolerabilior erat nostra dissensio. (Cic. *Phil.* 2.38)

‘Mais comme chacun savait à quelle règle de conduite se tenir, notre désaccord était plus supportable.’

(13) non habeo quid suspicer: duarum credo prouinciarum sortes minus diuinas fuisse. (Cic. *Phil.* 3.26)

‘ici je ne vois pas ce que je peux suspecter: pour ces deux provinces, le tirage au sort a été, je crois, moins miraculeux.’

nous plaidons avec la C.U.F. pour un agencement paratactique qui, en présence de *nihil* (non adverbialisé), paraît plus plausible. Sur l'incompatibilité de *nihil* (pron.) *habeo* avec une subordonnée interrogative, cf. Kühner-Stegmann (1914²: 2, 500); pour un plaidoyer en faveur d'un *quid* relatif qui se serait conservé dans ces expressions (et que les éditeurs se seraient obstinés à corriger), cf. Gaffiot (1909: 71-76).

⁸ Pour une distinction entre propositions relatives ou interrogatives introduites par *habeo* nié et *habeo* non nié, cf. *TLL* 2437, 13 sqq.

Dans (12), *quid sequeretur* contraste avec *nostra dissensio*, qui est lui aussi postposé au verbe et fait clause;⁹ dans (13), *quid suspicer* annonce le développement qui suit. C'est dans les passages où l'i.i. est impliquée en tant que rhème¹⁰ dans un mouvement thématique qu'elle semble le plus facilement pouvoir être remplacée par une relative au subjonctif.¹¹

A considérer, d'une façon générale, ces énoncés dans leur microcontexte, on constate que, dans quelque 70 % des cas, l'i.i. en question est entourée d'autres interrogations, directes ou indirectes, le plus souvent elles aussi introduites par *quid*. D'où l'impression que l'emploi de *quid* y revêt un caractère sériel:

(14) Teneo quid erret, et quid agam habeo. (Ter. An. 498)

'Je vois son erreur, et je sais ce que je dois faire.'

(15) Quid ego nunc...Cn. Dolabellae spiritus, quid huius lacrimas...proferam, quid C. Neronis...animum nimium timidum atque demissum? qui in illa re quid facere oporteret non habebat, ... (Cic. Ver. 1.75)¹²

'Pourquoi parler maintenant...des grands airs de Cn. Dolabella, des larmes...de cet autre, du caractère trop timide et trop faible de C. Nero...? dans cette situation, il ne savait ce qu'il fallait faire, ...'

Se retrouvant chez Cicéron dans un contexte d'argumentation serrée, *quid* semble, par contraste avec *quod*, être particulièrement apte à dénoncer le caractère subjectif d'une attitude rapportée:

(16) Vtrum, recipatores, his testibus non credidistis, cum quid liqueret non habuistis? at controuersia non erat quin uerum dicerent. (Cic. Caec. 31)

'N'avez-vous pas ajouté foi aux dépositions de ces témoins, récupérateurs, lorsque vous avez conclu à plus ample informé? Mais il était incontestable qu'ils disaient la vérité.' (trad. A. Boulanger)

(17) Qui dies totos...uim fieri uetat, ..., is repente obmutescet? in atrocissima re quid faciat, non habebit? (Cic. Caec. 36)

⁹ L'aspect positif (la règle de conduite) y atténue l'aspect négatif (la discorde).

¹⁰ Cf. à la section 5, l'affirmation de M. Lavency (1998: 47).

¹¹ Que les éditeurs anciens aient parfois préféré lire *quod* à la place de *quid* des manuscrits est montré par les conjectures de Schuetz, Ernesti et Lambin, respectivement à propos de Cic. Caec. 31; 34 et S. Rosc. 45.

¹² Cf. aussi e.g. Cic. Q. Rosc. 8; Ver. 2,69; 4,51.

‘Quelqu’un qui passe des jours entiers...à empêcher les actes de violence,..., perdra-t-il soudain la voix? et il ne saura quoi faire contre la plus atroce violence?’

En faisant émaner le contenu de la subordonnée d’une perception intellectuelle plutôt que d’une idée d’existence non contrôlable (cf. Pinkster, 1988: 321), le locuteur a la possibilité de se distancier de l’attitude du sujet de *habeo*, et de la faire apparaître comme peu plausible, voire contestable.

4.2.2. *quod*

Plus fréquent que *habeo quid* est le tour *habeo quod*, qui, dans les textes dépouillés, est le mieux représenté chez Plaute. *Quod* constituant dans six cas sur dix l’objet de *dare*, dans deux cas, de *ferre* et de *edere*, *habere* semble encore dénoter chez Plaute, dans la majorité des cas, une possession très matérielle.

D’autres caractéristiques révèlent au contraire chez Plaute des tendances qui se confirmeront ultérieurement. Ainsi, dans:

(18) ...qui ipsi sat habent quod in se possit uere dicier. (Pl. *Cur.* 479)

‘...qui fournissent eux-mêmes ample matière à une critique justifiée.’

la relative avec le verbe *dicere* à la voix passive confère à *habeo* le sens purement existentiel qui se généralisera par la suite.¹³

Pour ce qui est du facteur tactique, on constate qu’avec une relative en *quod* le verbe recteur *habeo* – du moins s’il est employé à la forme affirmative¹⁴ – tend très nettement à l’antéposition (rapport 6:1).

¹³ L’attestation de *posse* montre en outre que, contrairement à ce qu’affirme T. Frank (1907: 167), l’emploi d’auxiliaires (*possum, queo...*) dans ces relatives n’est pas une innovation cicéronienne.

¹⁴ *Habeo* nié se comporte autrement chez Plaute: dans les trois exemples attestant *non habere*, à savoir *Capt.* 463; *Trin.* 564; *Truc.* 243 (inclus dans les quatre occurrences figurant dans le tableau sous la rubrique ‘*habeo* suit’), la relative en *quod* est régulièrement antéposée. Remarquons que, d’une façon générale, *habeo* nié est beaucoup moins fréquent au contact d’une relative qu’au contact d’une d’i.i.: des 37 relatives répertoriées dans le corpus, seulement 11 (= 29,7 %) dépendent d’un verbe à polarité négative.

4.2.3. Exemples ambigus

Etant donné cette situation, on est porté à attribuer, parmi les exemples ambigus, le statut de relative aux cinq propositions postposées à un *habeo* positif, celui d'i.i. aux deux propositions antéposées:

(19) Non omnino iam perii; est relicuom quo peream magis./ Habeo unde istuc tibi quod poscis dem; (Pl. *As.* 233-234) (relative)

‘Je ne suis pas encore entièrement perdu: il me reste de quoi me perdre davantage. J’ai de quoi te donner ce que tu exiges;’

(20) Nisi quid mi opis di dant, disperii, neque unde auxilium expetam/ habeo; (Pl. *Cist.* 671) (i.i.)

‘Si les dieux ne m’aident, je suis perdue et ne sais où implorer du secours;’

Dans (19), la lecture existentielle de *Habeo* est confirmée par *est relicuom* qui précède. A l’initiale absolue de la phrase, les deux verbes sont porteurs d’un focus de vérité.¹⁵ A ce titre, ils servent de prélude à la partie centrale du message qui suit. Dans (20), l’interprétation interrogative est en revanche cautionnée par d’autres subordonnées de même nature qui présentent chez Plaute le même agencement tactique:

(21) Nec aequum anne iniquum imperet cogitabit. (Pl. *Am.* 173)

‘Si ce qu’il commande est juste ou injuste, il n’y réfléchira pas.’

(22) Ego pol Sauream non noui neque qua facie sit scio. (Pl. *As.* 353)¹⁶

‘Par Pollux, je ne connais pas Sauréa, et je ne sais pas à quoi il ressemble.’

4.3. Discussion des constructions chez des auteurs individuels

Les principales tendances entrevues chez Plaute se confirment chez Térence. Avec une relative en *quod* (sans antécédent), la règle de l’antéposition de *habere* est appliquée sans faille. De même,

¹⁵ Sur la notion de ‘*uerum-focus*’, cf. p. ex. Bolkestein (1996: 17): par ce procédé d’énonciation, l’assertion est présentée comme potentiellement controversée.

¹⁶ Voir aussi e.g. Pl. *As.* 214; 730; *Aul.* 74-76; 765-766.

dans les 6 exemples ambigus comportant une proposition en *quae, cui, qui, unde*, la postposition de la subordonnée concorde avec l'interprétation relative qui est dans tous les cas plausible.¹⁷

A l'époque classique, dans les *Discours* de Cicéron, le facteur tactique est, à première vue, un critère de classement moins sûr. Il n'est pas exclu qu'avec une relative en *quod* ou en *qui* (sg.) la postposition de *habeo*, moins fréquente et moins systématique qu'avec *quid* interrogatif, réponde occasionnellement à des besoins rythmiques. Ainsi dans:

(23) ...tamen magno opere quod laudent non habent; (Cic. *Ver.* 46) (--/-v-)

‘...mais ils n’ont pas grand-chose à louer;’

(24) etiam quod laetere habes. (Cic. *Ver.* 2.180) (--/-v-)

‘tu as même de quoi te réjouir.’

où, avec ou sans négation, des formes de *habeo* entrent dans la séquence métrique spondée + crétique.¹⁸

Ces libertés dans l'ordre des mots ne semblent toutefois être d'usage chez Cicéron qu'avec un terme en **k^w*- facilement identifiable comme relatif. Dans les 17 énoncés formellement ambigus, l'ordre de succession des propositions est plus strict. La postposition y est scrupuleusement limitée à *habeo* précédé de *non*. Or *habeo* positif pouvant tout aussi bien que *habeo* négatif entrer dans la constitution d'une clause, les raisons de cette limitation ne sont pas purement rythmiques. Ce qui semble motiver cette restriction, c'est que chez Cicéron la négation de *habeo* et l'interprétation interrogative du terme en **k^w*- tendent à être étroitement liées.¹⁹ Or – nous l'avons vu – si la subordonnée est de nature interrogative, elle précède normalement le

¹⁷ La même distribution s'observe en présence d'un antécédent, si l'on fait abstraction d'un seul énoncé, à savoir:

Cui quod respondeam nihil habeo. (Ter. *Hau.* 224)

‘Je n’ai rien à lui répondre.’

D'une façon significative, la leçon *quod* retenue par la C.U.F. n'est pas appuyée, d'après J. Marouzeau, par les manuscrits DPCFE. Vu les considérations qui précèdent, *quid* nous semble ici préférable. *Nihil* sera interprété dans ce cas comme un adverbe négatif; pour cet emploi, fréquent chez Térence, cf. McGlynn (1963-67: I 403).

¹⁸ Vu le petit nombre d'exemples, l'argument métrique doit toutefois être utilisé avec prudence.

¹⁹ Avec *quid*, le verbe *habeo* figure chez Cicéron dans 85 % des cas (11 cas sur 13) à la forme négative.

verbe *habeo*. Le seul cas où il n'y a pas de corrélation entre la polarité négative et la postposition de *habeo* est le suivant:

(25) Non quaero quam ueri simile sit...non habuisse regem quos mitteret, ... (Cic. *Deiot.* 23)

‘Je n'examine pas jusqu'à quel point il est vraisemblable...que le roi n'ait pas eu d'hommes à envoyer, ...’

Le contexte imposant à *non habuisse* le sens matériel de ‘n'avoir pas eu à sa disposition’, on interprétera *quos mitteret* comme une relative. On le classera ainsi, sémantiquement et syntaxiquement, avec les autres énoncés dans lesquels le sens existentiel de l'énoncé et, partant, la lecture relative de **k^w*- sont suggérés par un *habeo* antéposé à la forme affirmative.

Qu'en cas d'ambiguïté formelle de **k^w*-, la postposition de *habeo* et la polarité négative plaident chez Cicéron pour une lecture interrogative, l'antéposition de *habeo* et la polarité positive pour une lecture relative, cela est prouvé par toute une série d'exemples dont le contexte est assez explicite pour confirmer l'une ou l'autre interprétation. Nous en voulons pour preuve:

(26) Habet populus Romanus ad quos gubernacula rei publicae deferat; ...Habet quidem certe res publica adolescentis nobilissimos paratos defensores; (Cic. *Phil.* 2.113)

‘Le peuple romain a des hommes à qui confier le gouvernail de l'Etat; ...A coup sûr, l'Etat possède de nobles jeunes gens prêts à le défendre;’

(27) est...rei publicae magnum...subsidium; habeo quem opponam lapei illi...; ...; habebit senatus...quem sequatur; non derit auctor...bonis. (Cic. *Sest.* 20)

‘l'Etat a un grand soutien; j'ai quelqu'un à dresser contre cette souillure...; ...; le sénat aura quelqu'un à suivre...; les hommes de bien ne seront pas sans garant...’

(28) quid agat, quo modo adgrediatur iudicem, qua denique digitum proferat, non habet. (Cic. *Caec.* 71)

‘elle (*scil.* la puissance du crédit) ne voit pas comment agir, comment corrompre un juge, ni enfin par quel moyen remuer le bout du doigt.’

Dans (26), c'est le parallélisme avec le second *habet* complété par un objet animé et ayant indubitablement le sens de ‘disposer de’ qui étaye l'interprétation relative de *ad quos*; dans (27), ce sont les deux autres verbes antéposés *est* et *non derit* qui cautionnent le sens existentiel de *habeo* et de *habebit*; dans (28), c'est l'appariement par coordination de propositions ambiguës

avec une i.i. en *quid* qui garantit la lecture interrogative. D'une façon révélatrice, aucun des énoncés ne contredit l'interprétation suggérée par les critères définis plus haut.

Chez les historiens de l'époque républicaine et augustéenne, la situation est plus complexe. Tandis que chez Salluste le tour est entièrement absent, César ne présente, lui, que des énoncés qui sont introduits par des marqueurs formellement ambivalents. Le contexte est toutefois assez explicite pour orienter la lecture. A preuve:

(29) ...conclamauerunt, uti aliqui ex nostris ad conloquium prodiret: habere sese, quae...dicere uellent, ... (Caes. *Gal.* 5.26.4)

'...ils demandèrent à grands cris que quelqu'un des nôtres s'avancât pour une entrevue: ils avaient à nous faire des communications, ...'

(30) Qui cum propter siccitates paludum quo se recipere non haberent, quo perfugio superiore anno erant usi, omnes fere in potestatem Labieni peruenerunt. (Caes. *Gal.* 4.38.2)

'Comme les marais, dans lesquels ils s'étaient réfugiés l'année précédente, étaient à sec, ils ne savaient pas où se retirer et ils tombèrent presque tous entre les mains de Labiénus.'

(31) quibus amissis reliqui neque quo se recipere neque quem ad modum oppida defenderent habebant. (Caes. *Gal.* 3.16.3)

'après ces pertes, ceux qui restaient ne savaient où se retirer ni comment défendre leurs villes.'

Dans (29), le sens existentiel de *habere* – avec focus de vérité²⁰ – est rendu plausible par la fonction justificative que l'énoncé assume par rapport à la demande de pourparlers qui précède, la leçon *quod* des manuscrits de la classe b (contre *quae* des mss. a) appuyant, de son côté, l'interprétation relative du thème en **k^w*. *Habere* occupe donc la place initiale attendue. Dans (30), c'est le report de la relative explicative *quo perfugio superiore anno erant usi* par référence à *paludum* qui rend plus probable l'insertion d'une i.i. que d'une autre relative en *quo*. Dans (31), deux arguments plaident pour la lecture interrogative: d'abord le fait qu'on a affaire au même texte que dans (30), ensuite la coordination de la proposition en *quo...* à une autre proposition en *quem ad modum...*, qui admet ici difficilement une interprétation relative. *Habeo* construit avec une i.i. est donc chez César comme chez Cicéron postposé à la subordonnée et impliqué dans une construction négative.

Seul l'énoncé qui suit se soustrait à la distribution entrevue:

²⁰ Cf. *supra* section 4.2.3.

(32) *Mercatoribus est aditus, ...ut quae bello ceperint quibus uendant habeant, ...* (Caes. *Gal.* 4.2.1)

‘Ils donnent accès chez eux aux marchands, ...pour avoir à qui vendre leur butin de guerre...’ (trad. L.-A. Constans)

Habeo est postposé mais de polarité affirmative. Si l’on opte, conformément à la traduction de la C.U.F., pour la lecture relative, qui est aussi appuyée par la proposition *Mercatoribus est aditus* suggérant une existence physique, une présence matérielle, on pourra tout au plus invoquer la hiérarchisation complexe de la phrase, avec une subordination à trois niveaux, pour expliquer la postposition du verbe subordonné au premier degré.

L’ordre des mots le plus opaque est celui de Tite-Live. Des trois relatives²¹ introduites par *quod*, deux sont antéposées à *habeo*, une est postposée.²² Pas plus que des considérations rythmiques, la polarité de *habeo* n’arrive à rendre compte d’une façon satisfaisante de cette distribution. A preuve:

(33) *Fingerent mentitum ante atque ideo non habuisse quod tum responderet:* (Liv. 6.17.3)

‘Qu’on s’imagine qu’il ait menti auparavant et que, pour cette raison, il n’ait rien eu à répondre:’

(34) *Nihilo magis quod respondeam habeo quam si quaeras...* (Liv. 6.15.11)

‘Je n’ai pas davantage de réponse à donner que si l’on demandait...’

où *habeo*, impliqué dans une construction négative, une fois précède, une fois suit la relative.

De même dans (35), la postposition de *habebant* nié, qui est usuellement l’indice d’une lecture interrogative, ne concorde pas avec l’interprétation relative qui est ici la plus naturelle:

(35) *cui succumbere oneri coacta plebes, quia quem dilectum impedirent non habebant tribuni plebis.* (Liv. 6.32.2)

‘et la plèbe ne pouvait que se laisser écraser par cette charge, puisque les tribuns de la plèbe n’avaient pas de levée à empêcher.’ (trad. J. Bayet);/ ‘...in the absence of any levy which their tribunes could obstruct.’ (trad. B. O. Foster)

²¹ Cf. Lucr. 2.26.3; 6.15.11; 6.17.3.

²² La même inconstance s’observe lorsque la relative au subjonctif se rattache à *habeo* par le biais d’un SN; cf. e.g. Liv. 7.40.17 et 9.35.6.

Chez les poètes de la même époque, les occurrences de *habeo* **k*^w - sont enfin trop rares pour que des tendances nettes se dessinent.

Chez Catulle, le seul énoncé répertorié, offrant une relative en *quod* postposée, suit l'ordre standard:

(36) *habent memorabile quod sit.* (Catul. 62.13)

‘ce qu’elles ont trouvé sera digne de mémoire.’ (trad. G. Lafaye)

Chez Virgile, l'énoncé formellement ambigu qui comporte une subordonnée introduite par *unde* présente, si l'on fait abstraction de la construction passive de la subordonnée, une structure analogue à celle de l'énoncé interrogatif.²³

(37) *Sed si quem proles subito defecerit omnis/ nec genus unde nouae stirpis reuocetur habebit,/ ...* (Verg. *G.* 4.281-282)

‘Mais si l'on voit soudain s'éteindre toute l'espèce, et si l'on ne sait pas comment faire renaître une nouvelle lignée, ...’

Mais, sémantiquement, dans Verg. *G.* 4.281-282, les deux interprétations, relative et interrogative, sont possibles.

Le cas le plus intéressant est celui de Lucrèce: les trois énoncés ambigus répertoriés²⁴ présentent certaines libertés caractéristiques de la poésie didactique. L'ordre de succession des propositions est transparent. En effet, par contraste avec le seul exemple d'i.i., les propositions introduites par *ubi*, *qui*, *qua* ambivalents suivent le verbe supérieur. L'interprétation relative de ces propositions est confirmée par d'autres relatives au subjonctif²⁵ se rattachant par l'intermédiaire d'un antécédent à *habeo* antéposé, puis aussi par le fait que le prime actant de *habere* n'est pas –dans deux cas sur trois, au moins – un être animé susceptible d'une conception intellectuelle. A preuve:

(38) *posterior lapidis uenit aestus, et omnia plena/ inuenit in ferro neque habet qua tranet ut ante.*

(Lucr. 6.1051-1052)

²³ A comparer avec la structure de (10).

²⁴ Cf. Lucr. 2.90-92; 5.853-854 ; 6.1051-1052.

²⁵ Cf. Lucr. 2.589-597, où *corpora prima* peut être interprété comme l'objet commun des trois *habet* qui se succèdent dans le texte, et constituer l'antécédent des relatives qui suivent.

‘venant après elles (*scil.* les émanations émises par le bronze), le courant lancé par la pierre rencontre tous les interstices remplis dans le fer et ne trouve plus par où passer comme auparavant.’ (trad. A. Ernout)

On n’y est pas loin du sens existentiel impersonnel (‘il y a’) qui se manifeste plus nettement dans:

(39) ...reminiscere totius imum/ nil esse in summa, neque habere ubi corpora prima/ consistant,
... (Lucr. 2.90-92)

‘souviens-toi que dans l’ensemble de l’univers il n’y a pas de fond et qu’il n’y a pas de lieu où les corps premiers puissent se fixer, ...’

Habere semble y être employé comme un verbe univalent, transitif impersonnel (cf. Rosén, 1992: 111-112).²⁶ Il s’agit là d’autant de traits qui témoignent d’une adaptation du tour au caractère anonyme de la poésie cosmogonique de Lucrèce.

C’est en latin postclassique, à partir de Sénèque, que les tendances entrevues en latin préclassique se réaffirment avec force. A une exception près,²⁷ *habeo*, nié ou affirmé, précède toujours la relative. Cet agencement tactique est confirmé, de Sénèque à Juvénal, par 17 exemples²⁸ dans lesquels la relative au subjonctif est corrélée à un antécédent complément de *habeo*:

(40) Nunc ille tibi magis uacat, nunc nihil habet quo auocetur; (Sen. *Dial.* 6.24.4)

‘C’est maintenant qu’il est davantage libre pour toi; maintenant, pour lui, il n’existe rien qui puisse l’en détourner;’

(41) ...medicamen habendum est./ sorbere ante cibum quod debeat et pater et rex. (Juv. 14.254-255)

²⁶ A comparer avec l’all. *es gibt* + acc. (= fr. ‘il y a’).

²⁷ Il s’agit de:

Non habet infelix Numitor quod mittat amico./ Quintillae quod donet habet, ... (Juv. 7.74-75)

‘Le malheureux Numitor n’a rien à envoyer à un ami. Mais il a de quoi faire des cadeaux à Quintilla, ...’,

où la postposition de *habet* (v. 75) peut s’expliquer par la figure du chiasme et/ ou être due à des raisons métriques.

²⁸ Quatorze en sont attestés chez Sénèque.

‘...il faut avoir chez soi un antidote qu’il faut avaler avant le repas quand on est père, quand on est roi.’

Cette règle vaut non seulement pour les relatives introduites par *quod* mais aussi pour celles introduites par d’autres termes en **k^w*-.²⁹ Aussi interprétera-t-on comme des relatives les 14 propositions formellement ambiguës postposées à *habeo*.³⁰

Un seul exemple chez Sénèque fait bande à part:

(42) Licet...Caesarianus portas miles obsideat, Cato qua exeat habet; una manu latam libertati uiam faciet. (Sen. *Dial.* 1.2.10)

‘Que...les milices césariennes assiègent nos portes, Caton sait par où s’évader: son bras suffit à lui ouvrir la route de la liberté.’ (trad. R. Waltz)

Du point de vue du sens, les deux lectures, relative et interrogative, sont concevables. Mais en raison de la postposition de *habeo*, on optera avec le traducteur de la C.U.F. pour l’interprétation interrogative:³¹ ‘Caton sait par où s’évader.’³²

5. Conclusion

L’absence d’équivalence distributionnelle de *habeo quid/ habeo quod* nous a définitivement dissuadés de considérer les deux tours comme synonymes.³³ Chacune des deux structures présente des traits distributionnels qui lui sont propres et qui, à de rares exceptions près, orientent,

²⁹ Huit des 17 exemples répertoriés présentent un relatif autre que *quod*.

³⁰ De fait, l’adjonction d’un antécédent y est dans tous les cas possible.

³¹ De tous les exemples ambigus, cet énoncé est le seul à obtenir la traduction par ‘savoir’.

³² Il nous est impossible d’approfondir ici, dans le cadre étroit de cette étude, d’autres traits remarquables: le recours fréquent de Juvénal à l’auxiliarisation modale dans la relative; l’attestation, surtout chez Sénèque, d’énoncés où l’on peut hésiter, pour l’interprétation de *quod* et de *cur*, entre la lecture relative et la lecture conjonctionnelle; l’attestation unique chez Pétrone (45.6) du tour elliptique *habet unde*, qui réapparaîtra en latin médiéval (cf. Hofmann-Szantyr, 1965: 539).

³³ Pour la corrélation qui existe entre l’absence d’équivalence distributionnelle et l’impossibilité de parler de synonymie au sens strict, cf. Bolkestein (1980: 18).

même en présence d'un terme en **k*^w- ambigu, l'interprétation dans l'un ou dans l'autre sens. Quoique les deux tours puissent se confondre sous la contrainte de facteurs historiques, génériques ou rythmiques, ils revêtent fondamentalement deux formes différentes: *quid/ cui dicam non habeo*, dans le cas d'une i.i., et (*non*) *habeo quod/ cui dicam*, dans le cas d'une relative. Les différences d'agencement ne sont pas anodines.

Dans le cas de l'i.i., la présence presque constante de la négation s'explique par la perspective problématique ouverte par le terme interrogatif. Comme nous avons eu l'occasion de le montrer ailleurs (cf. Bodelot, 1987: 38), au cas où l'i.i. dépend d'un verbe signifiant 'savoir', ce savoir tend à être entamé par des paramètres modaux introduits sur le verbe. *Non habeo* devient ici l'équivalent approximatif de *nescio*, dont il se distingue toutefois par une saillance, un poids informatif supérieurs,³⁴ ainsi que par une tendance très nette à engendrer une relation de coréférence entre son propre sujet et celui de la subordonnée.

Pour le tour (*non*) *habeo quod* + subjonctif, le trait le plus marquant est certainement son agencement tactique. Ce facteur a une portée linguistique plus considérable qu'il n'y paraît. L'antéposition de *habeo* concorde avec le sens existentiel qui, ailleurs, dans d'autres énoncés, p. ex. du type présentatif (cf. Rosén, 1998), implique un positionnement analogue du verbe. La postposition de la relative a pour conséquence une insertion plus forte de la subordonnée dans la macro-phrase, ce qui rapproche la construction de celle des complétives. Cette même position confirme, sur le plan pragmatique, une affirmation de M. Lavency (1998: 47) qui constate que la relative au subjonctif virtuel, par opposition à celle à l'indicatif, est "dotée d'une charge informative plus élevée." Relevant de la 'progression' textuelle et exprimant, de surcroît, sur le plan chronologique, une éventualité postérieure, elle trouve tout naturellement sa place à droite du verbe supérieur.

Dans une perspective d'évolution linguistique, les caractéristiques mises en lumière pour le tour *habeo quod* (sens concret de *habeo*, valeur potentielle du subjonctif, ordre de succession des propositions) peuvent enfin intéresser *habeo* + infinitif³⁵, tour préfigurant le futur roman et censé entretenir une parenté originelle étroite avec *habeo quod* + subjonctif.

³⁴ Cf. sa constitution analytique (négation + *habeo*) et la position usuelle du verbe en fin d'énoncé.

³⁵ Pour un sens originel concret (ni modal ni épistémique) du constituant *habeo* dans ce tour et son évolution vers un auxiliaire, cf. Pinkster (1985: 197-203; 1987: 205-209); pour la valeur fondamentale de 'pouvoir' de l'auxiliaire dans 'habeo + infinitif' et le passage à un sens d'obligation/ de nécessité, précurseur du futur roman, par inversion de l'ordre basique (*habeo* + infinitif > infinitif + *habeo*), cf. Adams (1991); Coleman (1971).

Références bibliographiques

- Adams, J.N. 1991. 'Some neglected evidence for Latin *habeo* with infinitive: the order of the constituents'. *Transactions of the Philological Society* 89, 131-196.
- Baños-Baños, J.M. 1991. 'Análisis sintáctico de las construcciones *quid est quod, est quod, nihil est quod* en Plauto y Terencio'. *Cuadernos de Filología clásica (L)* 1, 29-86.
- Benveniste, E. 1960. 'Etre' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques'. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 55, 113-134. (= *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 1966, p. 187-207).
- Bodelot, C. 1987. *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe – Valeur illocutoire – Formes*. Paris: Société pour l'Information Grammaticale.
- Bolkestein, A.M. 1980. *Problems in the Description of Modal Verbs. An Investigation of Latin*. Assen: Van Gorcum.
- Bolkestein, A.M. 1996. 'Free but not arbitrary: 'emotive' word order in Latin?'. In: R. Risselada & J.R. de Jong & A.M. Bolkestein (eds), *On Latin*. Amsterdam: Gieben, p. 7-24.
- Chanet, A.-M. 1999. '*Je sais ce que je sais*. Les subordinées introduites par des 'curseurs': entre complétives et relatives'. In: B. Jacquiod (ed.), *Les Complétives en Grec Ancien*. Saint-Etienne: Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 87-112.
- Coleman, R. 1971. 'The origin and development of Latin *habeo* + infinitive'. *Classical Quarterly* 21, 215-232.
- Ernout, A. & Fr. Thomas 1953². *Syntaxe Latine*. Paris: Klincksieck.
- Frank, T. 1907. 'The Semantics of Modal Constructions. I. *Non habet quod det*'. *Classical Philology* 2, 163-186.
- García-Hernández, B. 1993. 'Die komplementäre Beziehung zwischen *mihi est* und *habeo*: ihre historische Entwicklung'. *Indogermanische Forschungen* 98, 186-199.
- Gaffiot, F. 1909, *Pour le vrai latin*, Paris: E. Leroux.
- Hofmann, J.B. & A. Szantyr 1965. *Lateinische Syntax und Stilistik*, München: Beck.
- Kühner, R. & C. Stegmann 1914². *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache, II, Satzlehre, 1-2*. Hannover: Hahn. [unveränd. Nachdruck der 5. Aufl. der Hahnschen Buchhandlung-Hannover. Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1988].
- Lavency, M. 1998. *Grammaire fondamentale du latin. Tome V, volume 2: La proposition relative*. Louvain-Paris: Peeters, 1998.
- Leumann, M. 1962. 'Lateinisch *habere* mit Infinitiv'. *Museum Helveticum* 19,1, 65-71.

- McGlynn, P. 1963-67. *Lexicon Terentianum, I-II*. Londini et Glasgae: Blackie et filius.
- Meyers, J. 1992. 'La proposition relative du latin classique'. *Latomus* 51, 513-537.
- Pinkster, H. 1985, 'The Development of Future Tense Auxiliaries in Latin'. *Glotta* 63, 186-208.
- Pinkster, H. 1987, 'The Strategy and Chronology of the Development of Future and Perfect Tense Auxiliaries in Latin', In: M. Harris & P. Ramat (eds), *Historical Development of Auxiliaries*. Berlin, New York, Amsterdam: Mouton de Gruyter, p. 193-223.
- Pinkster, H. 1988. *Lateinische Syntax und Semantik*. Tübingen: Francke Verlag.
- Rosén, H. 1998. 'Latin Presentational Sentences'. In: B. García-Hernández (ed.), *Estudios de lingüística latina*. Madrid: Ediciones Clásicas, p. 723-742.
- Rosén, H.B. 1992. 'Having' in Petronius'. In: G. Tournoy & Th. Sacré (eds), *Pegasus devocatus*. Leuven: University Press, p. 101-117.
- Serbat, G. 1988. *Linguistique latine et linguistique générale*. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Touratier, Chr. 1980. *La relative. Essai de théorie syntaxique*. Paris: Klincksieck.
- Touratier, Chr. 1994. *Syntaxe Latine*. Louvain-la-Neuve: Peeters.
- Vester, E. 1989. 'Relative Clauses: A Description of the Indicative-Subjunctive Opposition'. In: G. Calboli (ed.), *Subordination and Other Topics in Latin*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, p. 327-350.